Mesdames et Messieurs les élus(es),
Agents des Finances Publiques,
Citoyens,
Solidaires Finances Publiques vous remercie sincèrement pour être venus nombreux aujourd'hui devant la sous-préfecture de Limoux.
Venus pour défendre une idée simple, juste et bonne : la défense du service public.

Ce service public des Finances qui permet à tous nos concitoyens de bénéficier d'une présence de proximité, quel que soit leur statut social, leur âge ou leur lieu de vie.
Ce service public, aujourd'hui est malmené. Le nouveau « réseau de proximité » présenté par le Directeur Départemental des Finances Publiques amplifie cette tendance : il s'agit véritablement d'une suppression pure et simple de l'ensemble de nos missions dans le département.

Qu'on en juge par le contenu proposé :
- Fermeture d'ici 2022 de 8 trésoreries de proximité : Bram, Cuxac-Cabardès, Durban-Corbières, Lézignan-Corbières, Leucate, la Paierie Départementale, Peyriac-Minervois et Quillan.
- Création d'une antenne sans pleines compétences en lieu et place de la trésorerie de Castelnaudary.
- Mise en place de 3 centres industriels de traitement de la comptabilité des collectivités locales à Carcassonne, Narbonne et Limoux.
- Transformation en simple antenne avant suppression inéluctable du Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Limoux
- Afin d'amadouer les élus, il est proposé la création de postes de « conseiller des collectivités locales » dont l'utilité et les réelles fonctions restent à définir. Il s'agira en fait avant tout de recaser des cadres supérieurs privés de leur emploi par ces restructurations.
- La création d' « accueil de proximité » dont les activités et compétences réelles sont, à dessein, bien mystérieuses.

Il s'avère que ni les collectivités locales, ni les entreprises, ni les usagers, ni les agents des Finances Publiques n'ont quoi que ce soit à attendre de ce nouveau « réseau de proximité ».

Les entreprises tout d'abord puisque la suppression à terme du SIE de Limoux obligera les PME et TPE du Limouxin, de la Haute-Vallée, du Chalabrais et du Plateau de Sault à se rendre à Carcassonne pour obtenir les renseignements indispensables sur leur impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires, TVA et remboursement de crédits de TVA.
Par ailleurs, le délai de paiement des dépenses des collectivités locales s'allongerait exagérément. Aujourd'hui, ce délai de paiement du seul comptable s'élève à 2,5 jours dans la plus petite trésorerie du secteur local du département de l'Aude contre 12,8 jours pour la plus grosse. Multiplier par 5 le nombre de budgets gérés par cette structure sans transfert correspondant de personnel entraînera inévitablement une aggravation du délai de paiement.
Cet allongement des délais de paiement se fera au détriment des fournisseurs notamment des PME et TPE, principales bénéficiaires de la commande publique, qui verront par conséquent leur situation financière se détériorer alors même que le climat économique est particulièrement morose.
Pour les collectivités locales, l'éloignement de la trésorerie empêchera les relations de proximité qui permettent notamment le renseignement sur des problématiques budgétaires et comptables au

quotidien. Si ce projet était mis en œuvre, le conseil financier, budgétaire et fiscal ne serait ainsi plus assuré.
Le but évident de cette restructuration est la suppression des missions et d'agents des Finances Publiques. Dès lors, à très brève échéance, les collectivités locales devront opter pour une intégration en agence comptable et recourir à des services privés, ce qui signifiera un transfert de charges au détriment des finances des collectivités locales. Bien évidemment, nous ne pouvons pas cautionner ce basculement de charges alors que les budgets et les dotations de fonctionnement de l'ensemble des collectivités locales se réduisent.

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la Direction Générale des Finances Publiques, le Directeur Départemental propose de développer d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Maisons France Service, de l'accueil itinérant ou de « points de contact ». Mais ces structures, telles qu'elles sont envisagées, ne seront pas des services de pleine compétence comme le sont les actuelles trésoreries. Elles assureront aux frais des collectivités locales, et donc des contribuables locaux, une simple mise en relation via un ordinateur des usagers aux services (en ligne la plupart du temps) de l'État. Pour la plupart des démarches que les usagers font auprès des trésoreries de proximité, il faudra se déplacer, rejoindre des services plus éloignés ou appeler en patientant pour cause de lignes téléphoniques surchargées.

Les citoyens élisent des représentants nationaux, députés et sénateurs, censés défendre l'intérêt général : comment comprendre dès lors que Madame Mireille Robert, députée de la 3ème circonscription de l'Aude, propose dans un courrier du 5 septembre 2019 de remplacer la trésorerie de Quillan par une Maison France Service ! Supprimer un service public essentiel à nos territoires ruraux pour le remplacer par une épicerie administrative qui ne rendra aucun des services proposés aujourd'hui par la trésorerie est irresponsable et démontre une profonde méconnaissance de la réalité.
Madame Robert, Madame Hérin, Monsieur Péréa, tous députés audois, il est désormais grand temps de vous positionner publiquement contre ce « nouveau réseau de proximité » voulu par le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur commande directe du ministre de l'Action et des Comptes Publics, Monsieur Darmanin !
Prenez donc exemple sur nos sénateurs audois : monsieur Roland Courteau a demandé le maintien de la trésorerie de Quillan avec plein exercice de ses missions et madame Gisèle Jourda a été présente à nos cotés lors des journées de défense des trésoreries de Quillan et Cuxac-Cabardès.
Elus par le suffrage universel, ces députés doivent enfin se montrer à la hauteur de leurs fonctions en respectant la volonté populaire qui se manifeste lors de chaque journée de mobilisation pour la défense du service public des Finances !

La sous-préfète de Limoux, Madame PORTEOUS, quant à elle, a refusé de recevoir une délégation de l'intersyndicale des Finances Publiques qui devait évoquer la fermeture annoncée de la trésorerie de Quillan et du Service des Impôts des Entreprises de Limoux. Outre l'impolitesse de ne pas avoir répondu à un mèl adressé pourtant le 2 août, elle ajoute le mépris en ne daignant pas accorder audience aux représentants des agents des Finances Publiques.
Madame PORTEOUS, puisque vous ne souhaitez ni nous entendre, ni sortir de votre bunker, nous nous sommes déplacés sous vos fenêtres pour vous dire ceci. Ouvrez donc bien grandes vos oreilles : les agents des Finances Publiques n'accepteront pas la fermeture du Service des Impôts des Entreprises de Limoux !
Les agents des Finances Publiques n'accepteront pas la fermeture de la trésorerie de Quillan, après celle ces dernières années sur la Haute-Vallée des trésoreries de Belcaire, Axat, Chalabre et Couiza !
Les agents des Finances Publiques n'accepteront jamais le « nouveau réseau de proximité » !

Nous mettons donc également ici en garde le Directeur Départemental des Finances Publiques. En dépit des mobilisations massives des élus, usagers et agents des Finances Publiques sur les sites menacés de fermeture par ce « nouveau réseau de proximité », il n'a pas jugé utile de renoncer à son projet. Nous lui rappelons donc ce jour que nous ne céderons en rien sur nos légitimes revendications qui sont les suivantes :

- le maintien des 9 trésoreries de proximité menacées de suppression avec plein exercice de leurs compétences ainsi que du Service des Impôts des Entreprises de Limoux.
- La réouverture des trésoreries fermées ces 11 dernières années en fonction des besoins exprimés par les élus locaux, les agents des Finances Publiques et les usagers qu'il convient d'interroger canton par canton.
- La création et le renforcement de points de contacts dans les zones où des trésoreries ont été supprimées. En particulier, nous réclamons au Directeur Départemental l'augmentation de l'amplitude des permanences et interventions des agents des Finances Publiques dans ces points de contact, notamment lors de la campagne de déclaration des revenus.

Elus locaux et nationaux, usagers, agents des Finances Publiques, tous ensemble nous avons le nombre, nous avons la force, nous avons la volonté !

Elus locaux et nationaux, usagers, agents des Finances Publiques, tous ensemble, nous vaincrons !